



## Entreprise adaptée public et utilisation d'une centrale de référe

Par **valerie**, le **05/04/2011** à **11:13**

Bonjour

je viens d'être embauché au service des achats d'une entreprise adaptée dans le secteur public.

cette entreprise adaptée est abonnée à une association de loi 1901 qui permet en outre à ses adhérents de bénéficier de tarifs grands comptes négociés.

La question est : appartenant au secteur public, puis-je néanmoins acheter auprès des fournisseurs référencés par cette centrale de référencement.

Merci